

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 Département des PYRÉNÉES-ORIENTALES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 COMMUNE DE FORMIGUERES**

Date convocation
 04/05/2021

Nombres de membres en exercice : 11
 Nombres de membres Présents : 7
 Nombres de membre Absents : 4
 Nombre de procurations : 3
 Nombre de votants : 10

Date Affichage
 04/05/2021

Séance du 11 mai 2021

L'an deux mille vingt et un les onze mai à 18h00, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur PETITQUEUX Philippe, Maire,

Présents : BRILLARD M., DABOUIS N., DOMINGO J.D, LAUBRAY. J, MIRAN P, PICHEYRE V.,
 Absents excusés : BADIE F., CORREIA J., PUJOL D.
 Procuration : BADIE F. à BRILLARD M., PUJOL D à MIRAN, P. VAILLS S à P. PETITQUEUX .

Objet de la Délibération : TARIFS APPLICABLES AU LAC DE L'OLIVE

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient de délibérer sur les tarifs applicables au lac de l'olive dès la saison 2021.

Tarifs

Ventes Truites -Saumons des Fontaines	3 €
Carnet de 10 truites ou saumon	28€
Location Canne simple	3 €
Location Moulinet	4 €
Café	1 €
Chips (20g)	1.50€
Boissons -Soda	2 €
Eau	1 €
Bières	2.50 €
Boite de vers	4 €
Boite de teignes	4.50 €
Forfait Saison No Kill	50 €
Forfait Journée No Kill	12 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité des voies exprimées,

DECIDE que les tarifs fixés ci-dessus seront appliqués dès le moi de mai 2021.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Copie certifiée conforme.

A Formiguères, le 11 Mai 2021

Le Maire,
 PETITQUEUX Philippe.

